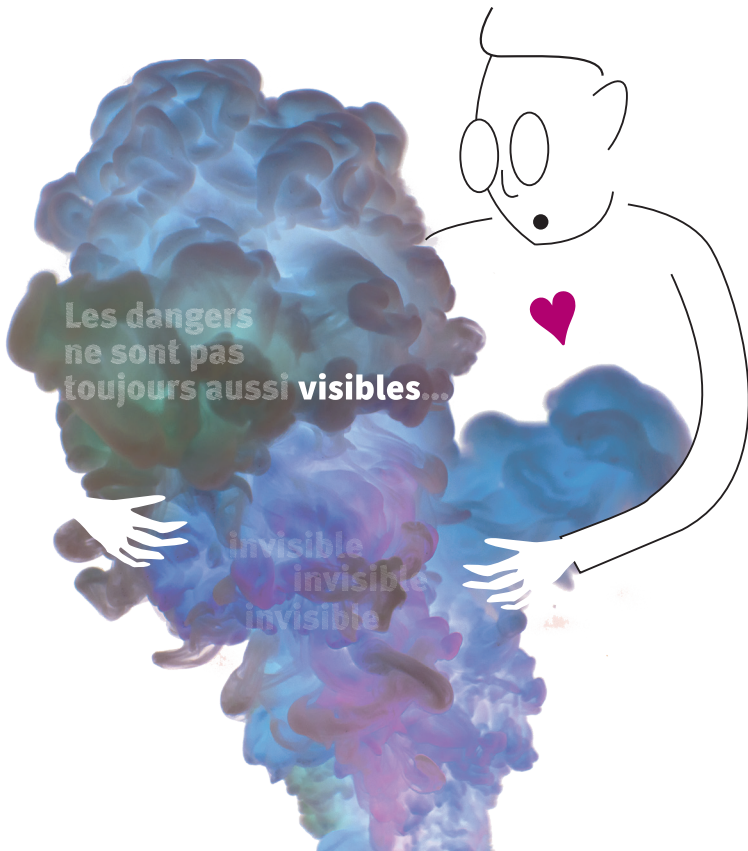


# les PRODUITS CHIMIQUES au TRAVAIL

Comment les repérer ?

Comment les stocker ?

Que faire des déchets ?



2016  
2020

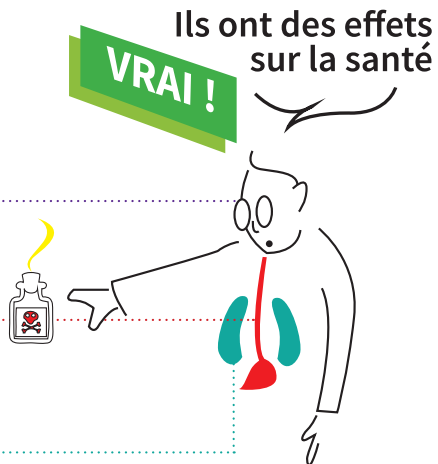
Plan régional  
SANTÉ TRAVAIL  
en Bretagne

**CROCT**  Bretagne  
COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Instance paritaire chargée de définir  
la politique régionale de santé au travail

## Des effets sur la santé

- voies cutanées & muqueuses
- voie digestive
- voies respiratoires



**Rapides** : brûlure, irritation de la peau, démangeaisons, convulsion, ébriété, perte de connaissance, coma, arrêt respiratoire...

**Différés** et même à faibles doses : eczéma ou asthme, silicose, insuffisance rénale, troubles de la fertilité, cancer

Ces pathologies peuvent apparaître plusieurs années après l'exposition, jusqu'à 40 ans après pour certains cancers. Pour les effets sur la fertilité et le développement du fœtus, une attention particulière doit être portée vis à vis des personnes en âge de procréer et des femmes enceintes.

Les effets des produits chimiques sur la santé dépendent de plusieurs paramètres :

les **CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

les **VOIES DE PÉNÉTRATION DANS L'ORGANISME**

le **MODE D'EXPOSITION** (niveau, fréquence, durée...) et des expositions à d'autres produits

## Et les produits naturels, alors ?

Amiante, silice dans le sable, huiles essentielles, champignons, tabac... Autant de produits naturels qui peuvent être **dangereux**.

C'est naturel, donc c'est sans danger !



## Tous les secteurs concernés



LESSIVE, PEINTURE, HUILE, AÉROSOL, ENGRAIS, CIMENT...

**Tous les secteurs** sont concernés : mécanique, TP, bâtiment, agricole, industries, soins, services...

Les produits chimiques sont utilisés au quotidien. Ils sont présents sous plusieurs formes :

**LIQUIDES** : produits d'entretien des locaux (désinfectant, javel...), essence, huile de vidange, white spirit...

**POUSSIÈRES** : ciment, bois, amiante...

**FUMÉES** : gaz d'échappement, soudage...

## Les produits sans odeur : inoffensifs ?

Il n'y a pas de lien entre odeur (absente ou forte, agréable ou nauséabonde) et toxicité. Ainsi le monoxyde de carbone issu d'une combustion est un gaz inodore ET **mortel**.

Le ciment ou la chaux vive sont sans odeur et pourtant **corrosifs**. Autre exemple, pour le gaz de ville, on a ajouté une odeur au gaz naturel pour le rendre détectable et limiter les risques d'asphyxie et d'explosion.



Ce produit est sans odeur, il est donc sans danger

FAUX !

## Savoir interpréter une étiquette

Il faut lire l'étiquette

**VRAI !**

identification du produit    identification du fournisseur    mention d'avertissement

**CYANURE DE POTASSIUM**

Origine :  
Els ca pollue  
8 rue du poison  
35000 Rennes

Composition:  
Cyanure de potassium - CAS: 151-50-8

**Danger**

H290- Peut être corrosif pour les métaux. H300- Mortel en cas d'ingestion. H310- Mortel par contact cutané. H330- Mortel par inhalation. H370- Risque avéré d'effets graves pour les organes. H372- Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400- Très toxique pour les organismes aquatiques. H410- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Eviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin /... EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau /....

pictogramme(s) de danger

mentions de mise en garde et conseils de prudence

Pour connaître la dangerosité d'un produit manufacturé, il faut lire attentivement l'étiquette pour prendre connaissance des pictogrammes, des mentions de danger et conseils de prudence. Ces éléments vous donneront les informations sur le réel niveau de danger. En cas d'accident, les services de secours pourront réagir de manière efficace grâce à ces informations.

La Fiche de Données de Sécurité (FDS) complète les informations de l'étiquette. Cette FDS doit être obtenue auprès du fournisseur. Elle doit être utilisée dans l'entreprise et transmise au service de santé au travail.

**Avant de commander un nouveau produit, prenez connaissance de ses caractéristiques.**

## Savoir remettre en question ses préjugés

Je peux utiliser un bidon sans étiquette car il est à mon poste de travail

**FAUX !**



Un produit sans ou avec une étiquette illisible ne doit **pas être utilisé**. Tout produit doit être étiqueté, y compris s'il est reconditionné. **Les outils seirich et preventionbtp permettent de reproduire des étiquettes** : retrouvez les liens en fin de document.

Mon produit, c'est le meilleur

**PEUT-ÊTRE !**

**MAIS...**



Un produit n'est pas bon ou mauvais, tout dépend de son usage et de son dosage. Le meilleur produit est celui qui **préserve la santé** tout en restant efficace. Sur-doser n'augmente pas l'efficacité d'un produit.

Je peux utiliser un produit chimique comme je veux

**FAUX !**



**Attention aux usages détournés ! Attention aux mélanges !**

Un produit chimique est évalué par son fournisseur pour un ou plusieurs usages. Ne pas suivre les recommandations de la FDS revient à s'exposer à des risques non maîtrisés. Exemples : se laver les mains avec un solvant peut entraîner des atteintes sur différents organes (rein, cerveau, appareil reproducteur...) ; mélanger eau de javel et détartrant génère des gaz toxiques.

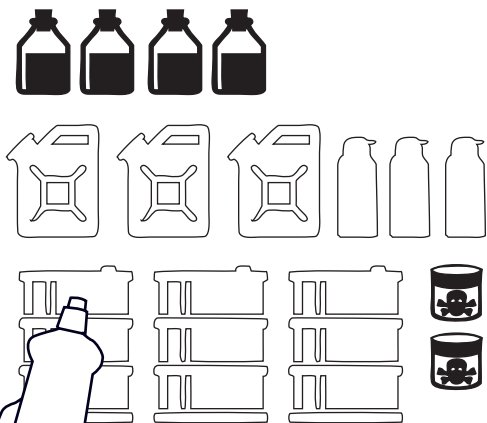
### Recommandations

- Intégrer la dimension « santé et sécurité » dans le choix des produits
- Remettre en cause l'utilisation des produits qui génèrent des risques, même s'ils sont efficaces.
- Rechercher le cas échéant des solutions alternatives, qui devront être évaluées en termes de sécurité et de performance : démarche de substitution.
- Garder un jugement critique vis-à-vis des arguments commerciaux.

## Apprendre à optimiser le stockage

Je le conserve, on ne sait jamais, ça peut servir

**FAUX !**



### POUR OPTIMISER LA GESTION DES PRODUITS STOCKÉS, VOUS POUVEZ :

- Effectuer un inventaire régulier des produits stockés et faire du tri
- Acheter uniquement selon les besoins
- Sélectionner des produits polyvalents
- Inscrire sur le contenant, la date d'achat et la date de première ouverture afin d'en assurer le suivi dans le temps (efficacité, stabilité, ...)

**Trop de produits** (quantité, fournisseurs différents) engendrent des coûts de stockage et des risques pour l'entreprise. Les zones de stockage se multiplient et s'étendent à des espaces inappropriés (sous les escaliers, au sol, ...).

**Un stockage non optimisé** augmente le temps nécessaire à la recherche du produit souhaité. Plusieurs facteurs peuvent modifier sa stabilité : contacts répétés avec l'air, variations de température, exposition à la lumière, humidité, chocs... Ce produit peut alors perdre de son efficacité et générer des dangers supplémentaires.

## Apprendre à gérer les déchets

Mon bidon est presque vide, ce n'est plus dangereux

**FAUX !**



**Attention** aux fuites, aux émanations et aux mélanges des déchets !

**Des résidus de produits chimiques** peuvent encore réagir, s'enflammer ou contaminer l'atmosphère.

**Consulter la Fiche de données de sécurité (FDS) pour connaître les règles de stockage et de gestion des déchets.**

**LES EMBALLAGES ET DÉCHETS** de produit chimique doivent être **correctement fermés** afin d'éviter toute fuite, émanation ou réaction chimique.

**LES POUBELLES** où sont stockées des chiffons et/ou des déchets souillés doivent toujours être **fermés**.

Tout déversement doit être contenu dans des bacs de rétention ou rapidement absorbé.

Les **règles** de stockage des produits chimiques doivent être **respectées même pour un emballage vide**.

# les PRODUITS CHIMIQUES au TRAVAIL

**Les risques liés à l'utilisation d'un produit dangereux doivent toujours être évalués et maîtrisés.**

**P**roduction du groupe action 6 du PRST associant : la Carsat, la Direccte, la MSA des Portes de Bretagne, l'OPPBTP, les services de santé au travail de Cornouaille et de Morlaix, des représentants des partenaires sociaux du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail.

## Des outils et documents d'aide à votre évaluation des risques chimiques



LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) contient les informations nécessaires à cette gestion.



CONTACTEZ VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL.



POUR VOUS AIDER

. SEIRICH est un logiciel gratuit disponible sur [www.seirich.fr](http://www.seirich.fr)



POUR TROUVER DES PRODUITS DE SUBSTITUTION  
[www.substitution-cmr.fr](http://www.substitution-cmr.fr)

. un outil est à disposition des entreprises du BTP  
[www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)